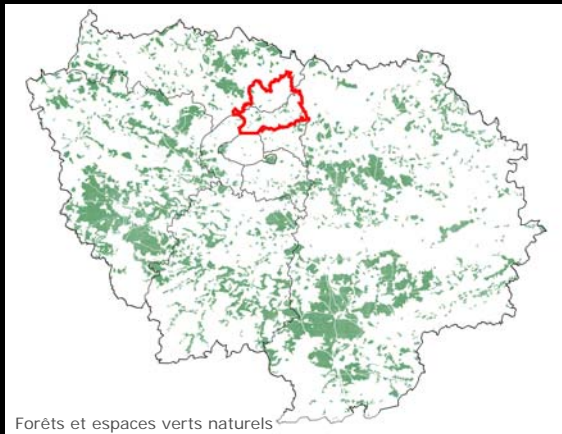
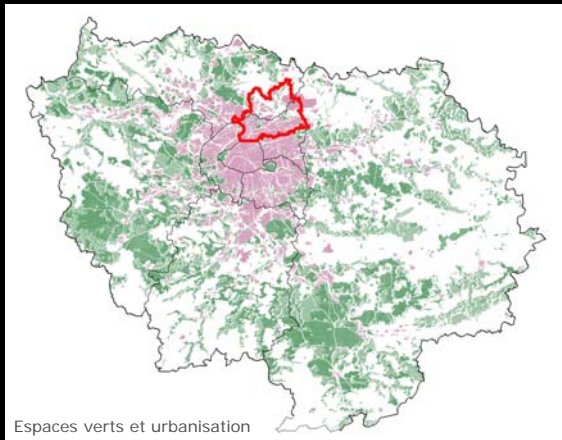


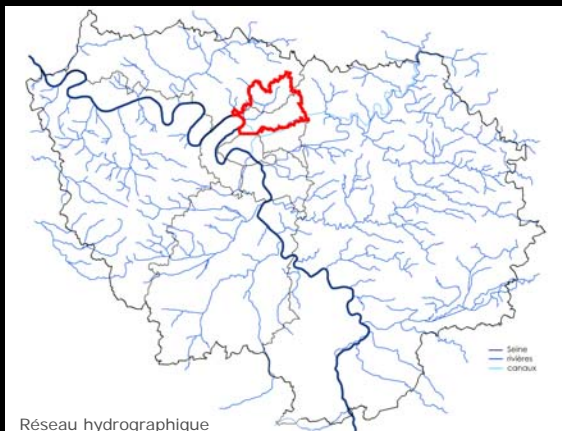
La Plaine de France



Forêts et espaces verts naturels



Espaces verts et urbanisation



Réseau hydrographique

Longés à l'ouest par la Seine, sur un linéaire de 7,2 km, traversés par un tronçon de 12,9 km du canal de l'Ourcq, drainés par quatre cours d'eaux principaux, d'une longueur totale de 56 km, qui confluent avant de se rejeter au fleuve, les 226 km² du territoire de la Plaine de France ne se distinguent guère à l'échelle de l'Ile-de-France, quant à son réseau hydrographique.

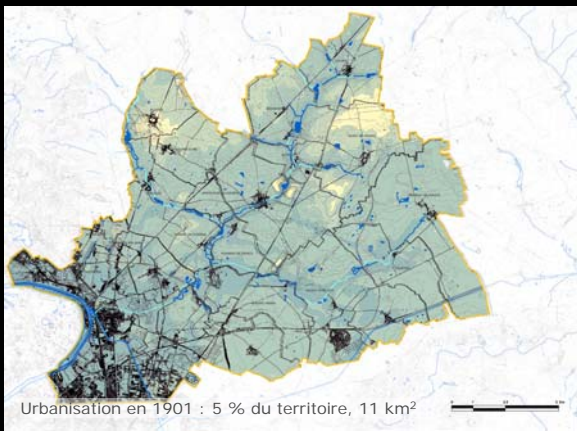
La gestion des eaux soulève des difficultés peut-être un peu plus sensibles, comparée au voisinage, en raison d'une topographie peu prononcée et d'un exutoire (la Seine) relativement éloigné. Cela a conduit à mettre en œuvre, avant les autres, des mesures de prévention des inondations. Mesures considérées il y a vingt ans comme drastiques, qui aujourd'hui, se sont quasiment généralisées en Ile-de-France et dans toutes les grandes agglomérations.

La particularité de ce territoire réside peut-être dans le rôle de réunificateur, de fédérateur, de facteur de cohérence du territoire que peut occuper le réseau hydrographique, dans ses diverses formes, dans ses plus fines ramifications.

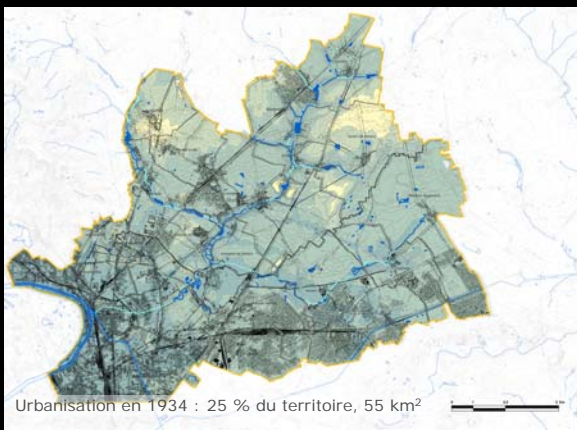
Ce territoire s'étend de la lisière de Paris, avec des tissus urbains denses, jusqu'aux espaces agricoles en limite de l'aéroport. Désarticulé autour de grands axes de circulation, il présente des paysages globalement contusionnés et d'une grande diversité.

C'est dans ce contexte particulier que l'eau, la trame qu'elle imprime sur le territoire, peut constituer un atout plus grand qu'ailleurs, pour redonner une cohérence au territoire, en améliorer le cadre de vie, en dégager une singularité positive.

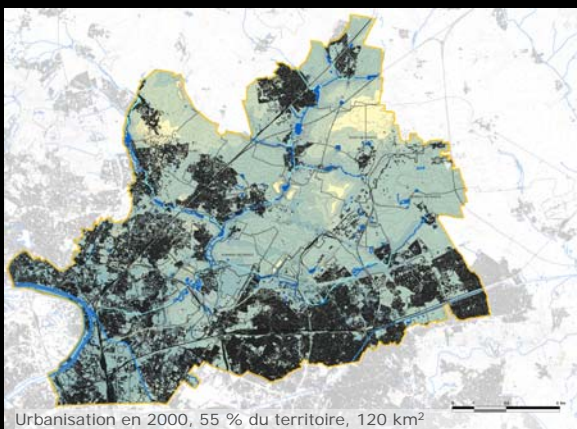
L'enjeu de cette étude consiste à mesurer si, d'une part, il apparaît effectivement justifié de considérer l'eau comme un facteur de valorisation du territoire, quels qu'en soient les modes, et dans l'affirmative, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à cette valorisation



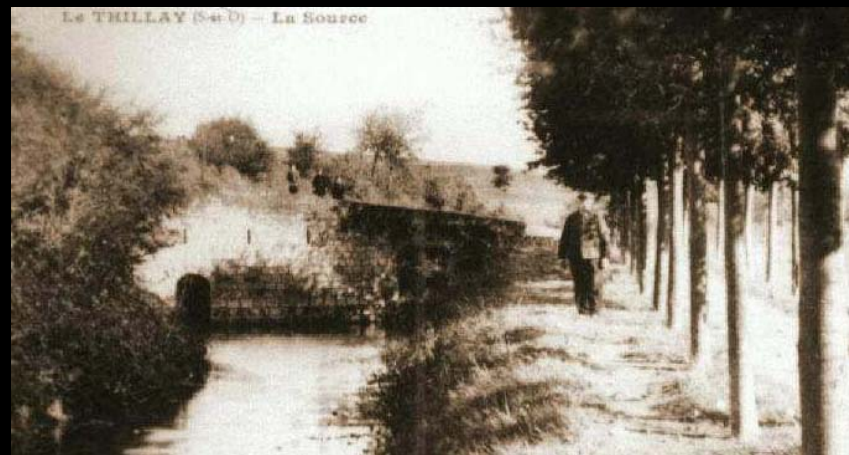
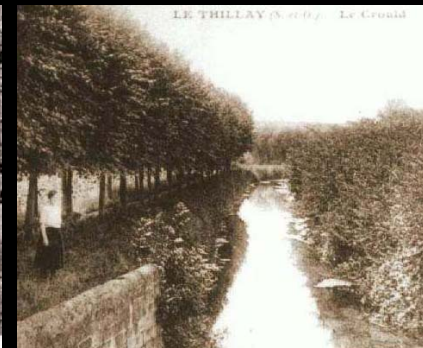
Urbanisation en 1901 : 5 % du territoire, 11 km²

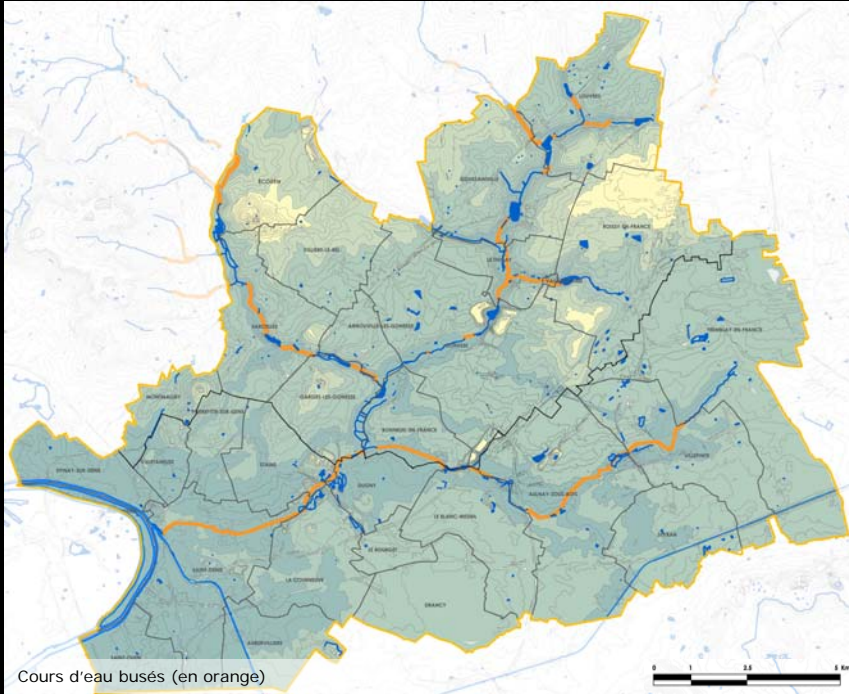


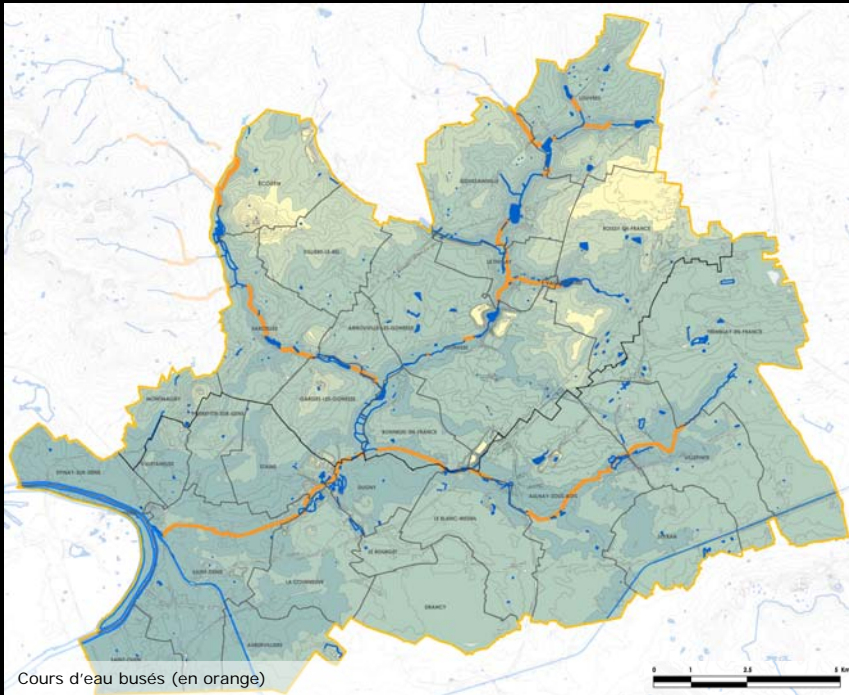
Urbanisation en 1934 : 25 % du territoire, 55 km²

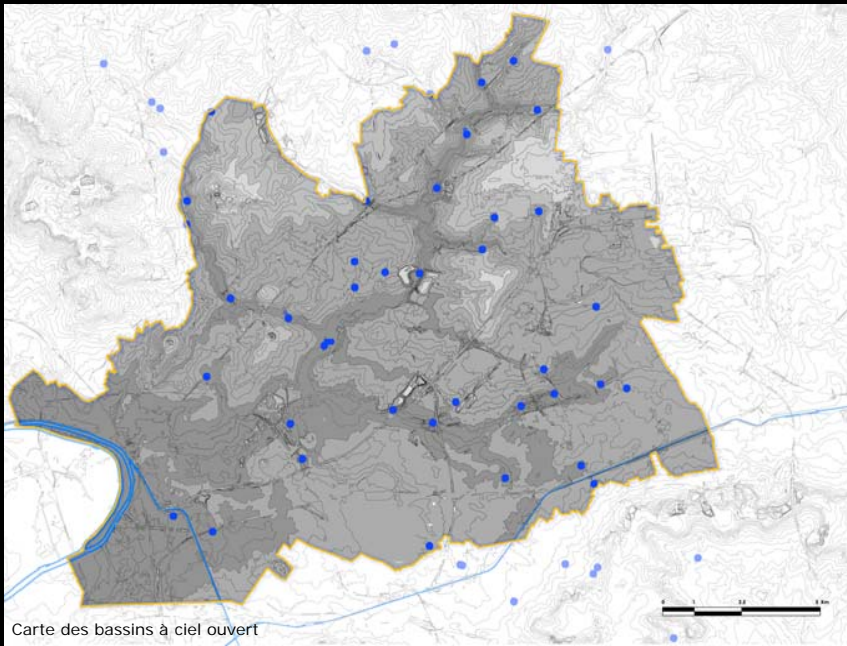


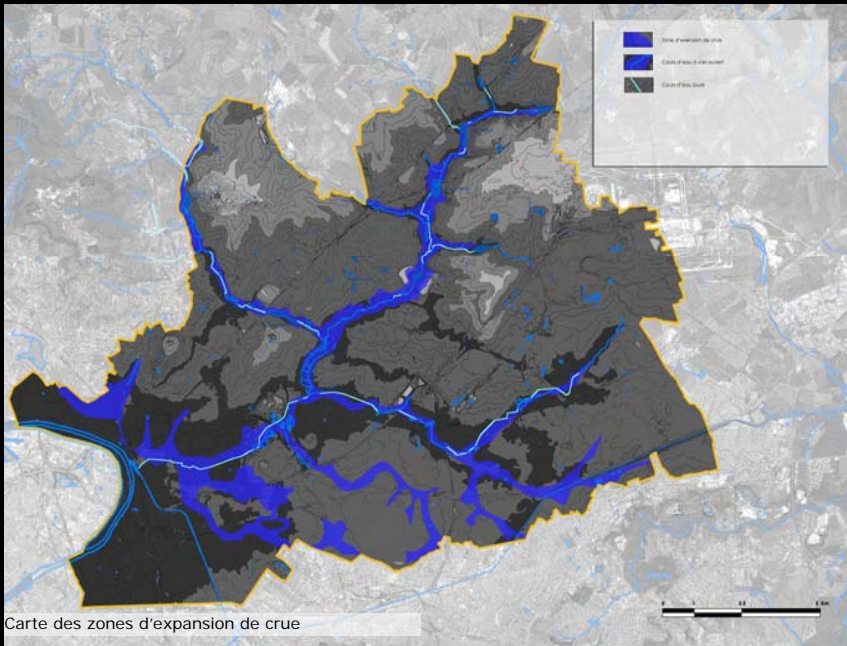
Urbanisation en 2000, 55 % du territoire, 120 km²

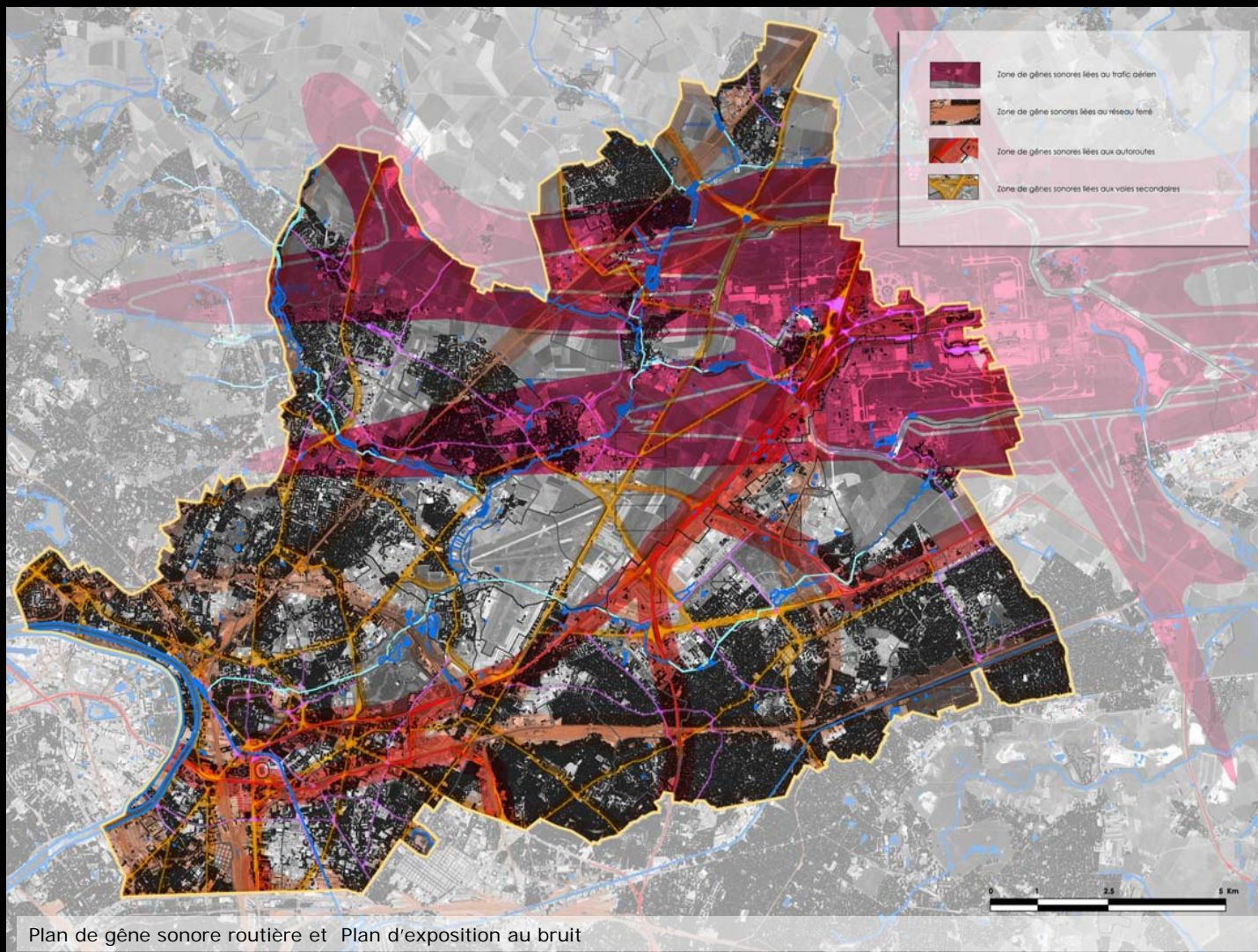








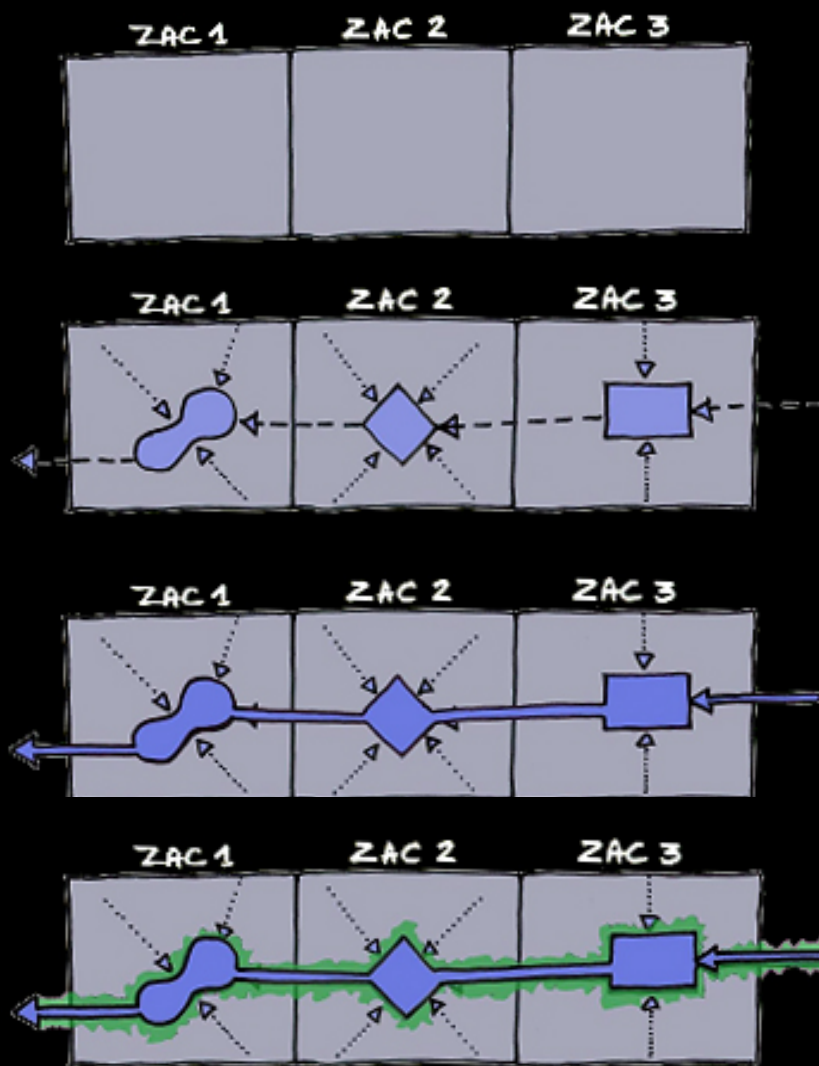








Prise en compte des eaux pluviales dans 3 opérations mitoyennes

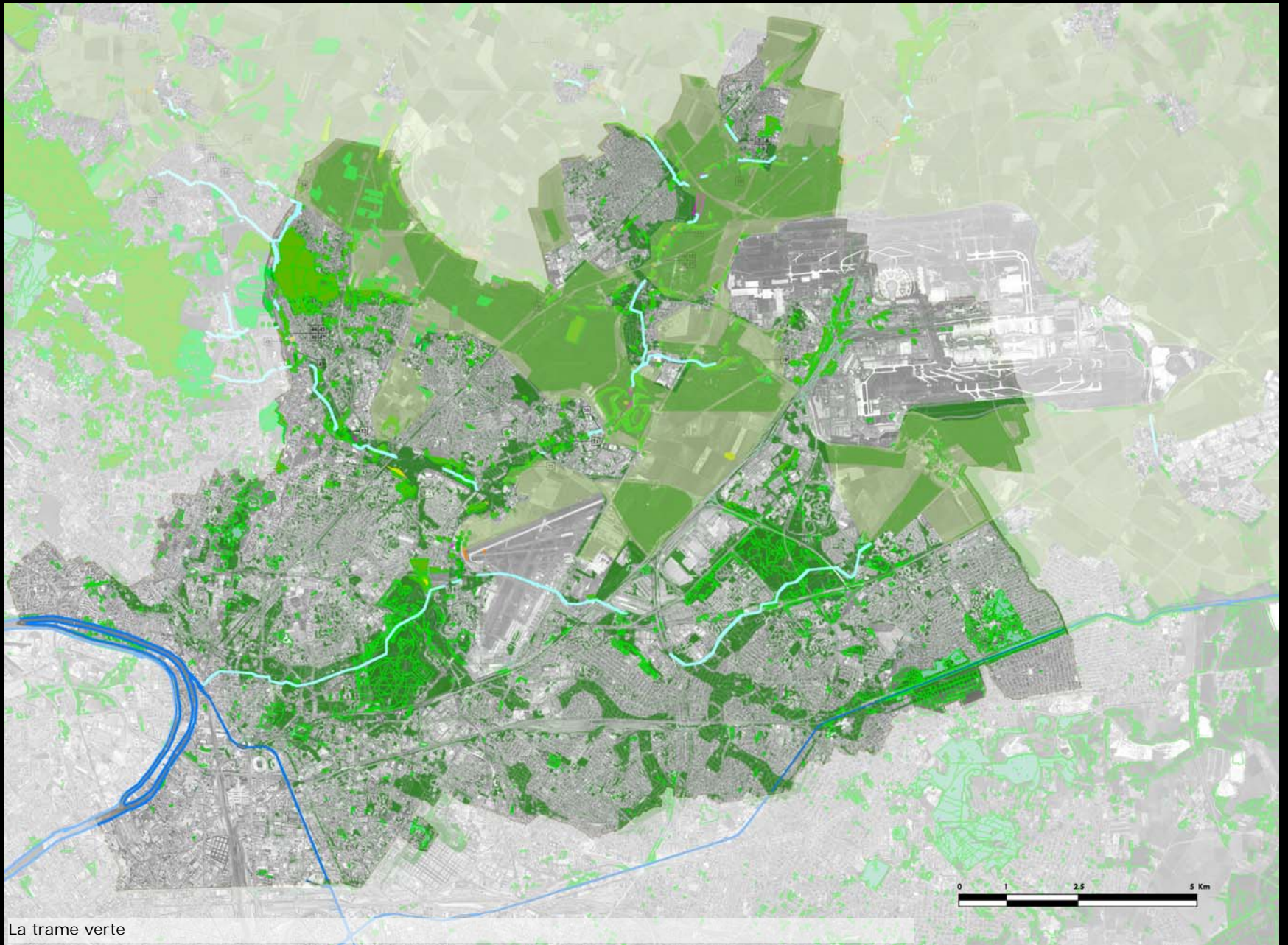


1 : Trois opérations mitoyennes, dans un même bassin versant

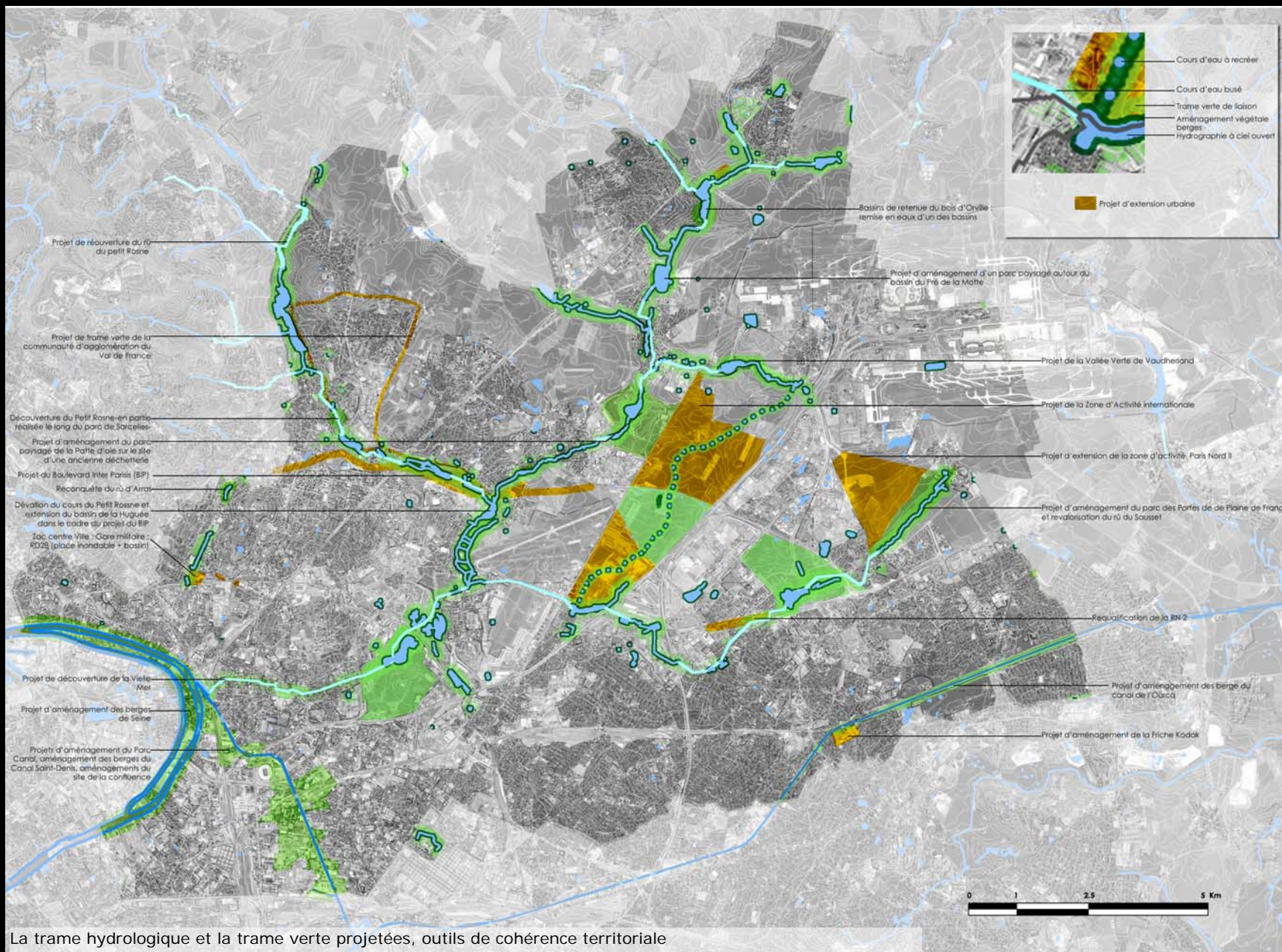
2 : Chacune des opérations réalise son propre bassin de rétention, conformément à la réglementation. Cette gestion autonome ne permet pas d'intégrer le fonctionnement hydraulique naturel du site, c'est-à-dire conserver l'écoulement à ciel ouvert des eaux de ruissellement.

3 : L'hypothèse d'une approche concertée de gestion des eaux pluviales permettrait de recréer le lien naturel et hydraulique entre les trois bassins de rétention, avec pour avantages de resituer ces ouvrages dans leur contexte, facilitant la gestion hydraulique et l'entretien paysager.

4 : Ce lien physique constitué par le cours d'eau reliant chaque bassin constituerait un support pour un aménagement paysager cohérent, éventuellement une liaison douce, une trame s'inscrivant dans la topographie du territoire, en renforçant sa lisibilité et améliorant son usage.



La trame verte



La trame hydrologique et la trame verte projetées, outils de cohérence territoriale

